



## Sérignan du Comtat s'engage pour demain !

Compte-rendu du comité technique du 2 octobre 2015

**Présents** : MM. et Mmes

Julien MERLE	Maire
Stéphane VIAL	1 <sup>er</sup> Adjoint
Lydie CATALON	Adjointe au maire
Alban DUMAS	Adjoint au maire
Bérangère DUPLAN	Adjointe au maire
Jean-Pierre TRUCHOT	Adjoint au maire
Marc GABRIEL	Conseiller municipal
Jean COLLADO	PRJN
Pierre MANFREDI	PRJN
Béatrice ALESTRA	Chef d'entreprise
Marie-Josée ZORRILLA	Professeur des écoles retraitée
César DEMERET	DGS
Paule ROUSSEAU	Référente A21

**Excusés** : MM Jean-Marc SABATIER conseiller municipal - Gérard de BASTIER PRJN – Joseph JACQUIN-PORRETAZ Directeur Naturoptère

M.Stéphane VIAL accueille Mmes ALESTRA et ZORRILLA qui intègrent le comité technique.

L'objectif qui est apparu comme le plus important lors de la préparation de ce comité est de remobiliser autour de la démarche Agenda 21. L'idée retenue a été d'inviter l'ensemble des acteurs potentiels à se retrouver autour du verre de l'amitié. La salle Diane de Poitiers semble adaptée pour cette rencontre.

Pour traduire l'implication de la commune dans cette démarche l'invitation sera une invitation de M. le Maire à tous les présidents d'associations et à l'ensemble des artisans – commerçants – entrepreneurs. Ce sera l'occasion de rappeler les grandes lignes de la démarche et de lancer un appel à projets.

Mme Béatrice ALESTRA est volontaire pour solliciter la participation des entreprises et elle pense que les entreprises se mobiliseront plus facilement si cela présente un intérêt par exemple en termes de communication.

A ce sujet elle suggère que la commune elle-même véhicule son implication en affichant le logo Agenda 21 sur ses propres courriers. Elle note le manque de communication autour de cet Agenda 21 et propose un cadeau « développement durable » à chaque habitant ou foyer de la commune.

Par ailleurs elle souligne que le côté « humain » dans le relationnel avec les acteurs déjà impliqués lui semble très important. Peut-être faudrait-il, avant de fixer une date, téléphoner personnellement à chaque porteur d'action ?

M. Stéphane VIAL propose de préparer l'invitation en envoyant un mail accompagné d'un lien avec un site de planification de rendez-vous permettant à chacun de donner ses disponibilités sur 3 ou 4 dates que les élus communiqueront auparavant. Il précise qu'il faudra mentionner dans ce mail que la présence des porteurs d'action est indispensable ce jour-là.

M. MANFREDI rappelle que l'an dernier, l'apéritif organisé pour les porteurs d'actions a été peu fréquenté. M. le Maire souligne que ce soir-là il y avait plusieurs manifestations organisées sur la commune, d'où l'importance du choix de la date et du contact préalable.

M. MANFREDI pense que l'invitation doit éviter d'être assimilée à une nouvelle demande ou ce que certains peuvent assimiler à un pensum (bilan, fiche-action .....)  
Il pense qu'il serait judicieux d'orienter l'invitation vers les remerciements, la volonté de la commune d'améliorer le cadre de vie avec tous les acteurs du territoire, et de mettre en avant la capacité de promotion économique que peut constituer l'Agenda 21.

M. Stéphane VIAL indique aussi que pour rendre plus accessible l'Agenda 21, il lui semble important de proposer un cadre aux acteurs volontaires. Mme Paule ROUSSEAU propose de préparer un dossier très synthétique à leur intention et rappelle qu'elle est à la disposition des porteurs de projets pour les aider.

#### Concrètement :

- les élus doivent proposer quelques dates
- un contact téléphonique avec chaque porteur d'action annoncera brièvement la rencontre et son but
- un lien « doodle » accompagné d'un mail sera envoyé aux porteurs d'action pour fixer la date
- une fois la date arrêtée, un courrier officiel de Monsieur le Maire invitera les partenaires effectifs et potentiels à partager un moment convivial.

#### Point sur les ateliers

#### Atelier cantine

M. Alban DUMAS et Mme Bérandère DUPLAN animent un petit groupe de travail sur la cantine.

M. Alban DUMAS rappelle les objectifs dans ce domaine : traitement des déchets et transition vers le bio.

En tant que parent d'élève, il s'était rendu il y a quelques années à Barjac qui est une ville très investie dans le domaine de la restauration collective <http://www.barjac.fr/barjac-pratique/cuisine-centrale.html> .

A cette occasion, il avait été en contact avec l'association <http://www.unplusbio.org> qui peut accompagner les communes qui souhaitent passer au bio.

L'intervention de Un plus bio se déroule en deux étapes. Dans un premier temps il faut réaliser un état des lieux en matière de restauration collective, ensuite l'association fait une proposition et chiffre l'intervention correspondante.

Sérignan en est à la première étape.

Il rappelle aussi qu'une visite à Mouans en Sartoux est organisée par l'ARPE <http://www.arpe-paca.org/environnement/visite-de-mouans-sartoux-une-commune-en-marche-vers-un-developpement-durable-i5937.html> .

Mme Marie-Josée ZORRILLA a manifesté son intérêt pour cette visite. Aucun élu n'est malheureusement disponible le 14 octobre pour s'y rendre.

M. Stéphane VIAL souhaiterait que le comité technique devienne vraiment opérationnel. A ce titre, les membres du comité technique sont incités à participer à des manifestations comme cette visite, les élus n'étant pas toujours disponibles pour le faire.

#### **Atelier espaces verts** (cf. compte-rendu joint)

M. Jean-Pierre TRUCHOT et M. Marc GABRIEL animent un petit groupe de travail sur les espaces verts.

M. Marc GABRIEL indique que des jardins vont être créés par le centre aéré, derrière les cyprès, à gauche des escaliers lorsqu'on arrive par la rue du Moulin. Cette animation sera proposée aux enfants qui fréquentent le centre aéré et à ceux qui participent aux NAP (*Nouvelles Activités Périscolaires*).

L'atelier s'est aussi préoccupé des délaissés sur lesquels, après avoir éliminé le chiendent qui s'y est installé, des aromatiques en libre-service et en entretien collectif, seront plantées.

#### **Nouvelles actions**

##### **Recours aux ânes Débroussaillage et ambroisie**

Un éleveur d'ânes et organisateur de promenades de Ste CECILE, M. ETIENNE, a contacté la commune. M. Alban DUMAS a pris contact avec Mme Vérane BRECHU garde forestier ONF de la commune. Une rencontre dont la date n'est pas encore arrêtée est prévue.

Outre l'entretien d'espaces forestiers, le recours aux ânes pourrait être une piste pour éliminer l'ambroisie.

##### **Fleurissement du village**

M. Stéphane VIAL souligne que contrairement à bien d'autres villages, le village de SERIGNAN n'est pas « fleuri ». Pourtant le fleurissement d'un village traduit le souhait de la municipalité de rendre le cadre de vie plus agréable pour les habitants et les visiteurs. La commune travaillant sur l'embellissement du cadre de vie, elle pourrait relancer le concours des fenêtres et balcons fleuris.

M. Alban DUMAS précise que faute d'autres possibilités, il faudrait avoir recours à des jardinières et propose dans un premier temps de les implanter sur les rambardes en bordure des trottoirs de la Colombe jusqu'au stade. Les services techniques les arroseraient.

L'investissement porterait sur les jardinières en effet, M. Stéphane VIAL indique que l'ESAT d'UCHAUX avec qui il est en contact serait disposé à fournir des plants gratuitement.

Mme Bérangère DUPLAN précise que sur le cours JH Fabre il paraît difficile de prévoir des jardinières sur les rambardes : côté trottoir, il est déjà difficile de circuler et côté route, les camions ou cars ont du mal parfois à se croiser. Il est impossible de les suspendre aux lampadaires qui ne sont pas adaptés.

Mme Marie-Josée ZORRILLA parle d'une commune où les habitants se sont mobilisés et où les volontaires se voient remettre des sachets de graines ou des plantes pour le fleurissement des maisons côté rue. L'entretien leur incombe et la commune fournit les graines et/ou les plantes. Cela pourrait être une proposition à faire aux riverains des rues principales.

M. Jean COLLADO propose qu'un groupe de travail sur le fleurissement se constitue pour permettre un échange d'expériences.

Mme Béatrice ALESTRA demande quelles plantes sont prévues dans ces jardinières et suggère que pour rester dans l'esprit Agenda 21 elle verrait bien des plantes résistantes à la sécheresse.

M. Stéphane VIAL dit que les plantes vraiment résistantes à la sécheresse ne sont pas colorées et fleurissent peu, ce qui va à l'encontre de l'image colorée souhaitée.

Avant tout projet M. Marc GABRIEL procédera à un état des lieux.

### **Evénementiel Agenda 21**

Pour promouvoir l'Agenda 21, M. Stéphane VIAL souhaite que le comité technique organise une foire bio. La date qui lui paraît la plus adaptée serait à choisir pendant la fête de la nature du 18 au 22 mai.

M. Jean COLLADO suggère d'organiser cet événement dans le village le jour de la manifestation annuelle Plantes Rares et Jardin Naturel, ce qui permettrait de mettre les événements en synergie : la foire bio pourrait bénéficier de l'attrait de la manifestation annuelle et Plantes rares et jardin naturel trouverait là un moyen d'amener les visiteurs à se rendre dans le village ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent.

Il indique que le 3 octobre le conseil d'administration de Plantes Rares et Jardin Naturel se réunit. Cette idée sera soumise ce jour-là.

Il est proposé d'organiser une rencontre entre Plantes Rares et Jardin Naturel et le Comité technique.

### **Questions diverses :**

**Visiteurs** : M. Stéphane VIAL indique que le mercredi 7 octobre il recevra avec Mme Paule ROUSSEAU des visiteurs de VINSOBRE qui souhaitent s'engager dans un Agenda 21. La commune de STE CECILE sera aussi présente.

**Sentier botanique** : depuis quelques années les Randonneurs de l'Harmas ont passé le relais à Plantes Rares et Jardin Naturel pour l'entretien et la promotion du sentier botanique. Les bénévoles de PRJN ne peuvent plus assumer la charge que cela représente. Il faut donc imaginer une nouvelle gestion de ce sentier. M. Jean COLLADO suggère le recours au personnel que le Syndicat mixte du Mont Ventoux peut mettre à disposition des communes ponctuellement. M. Stéphane VIAL parle aussi du rajeunissement nécessaire de la communication sur ce sentier.